

Dossier de presse



6ème Réunion Annuelle du Partenariat de Ouagadougou

Contact Presse

Marie Ba, Chargée du Plaidoyer et des
Relations Externes

Tel: (221) 33 869 70 29

Email: mba@intrahealth.org



PLANIFICATION FAMILIALE

Le Partenariat de Ouagadougou

Sommaire

| | |
|--|----|
| Pourquoi la Réunion Annuelle du Partenariat de Ouagadougou ? | 1 |
| Les organisateurs..... | 2 |
| Les participants..... | 3 |
| Le Partenariat de Ouagadougou..... | 4 |
| Contexte de création..... | 6 |
| Historique de la Réunion Annuelle..... | 7 |
| Etat des lieux de la Planification Familiale dans la région..... | 11 |
| Les progrès réalisés par le PO et les pays membres au cours des six dernières années..... | 13 |
| Communiqué de presse..... | 14 |
| Interviews de quelques parties prenantes..... | 18 |
| Messages clés..... | 38 |
| Encore plus d'informations..... | 40 |

Pourquoi la Réunion Annuelle du Partenariat de Ouagadougou ?

Afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre des plans d'action, les 9 pays membres du Partenariat de Ouagadougou ainsi que leurs partenaires se rencontrent chaque année depuis 2012 pour échanger sur leurs intérêts communs et partager les résultats et contraintes rencontrés. Cette année sera une réelle opportunité, pour faire un état des lieux du démarrage de la mise en œuvre de la phase d'accélération conformément aux engagements pris lors de la réunion des ministres de la santé en Décembre 2015 à Dakar.

Le Partenariat de Ouagadougou (PO) est à la fin de la deuxième année de sa phase d'accélération pour laquelle, les ministres de la santé des 9 pays francophones d'Afrique de l'Ouest, accompagnés de leurs partenaires, avaient fixés en Décembre 2015, l'objectif d'atteindre 2,2 million de femmes additionnelles utilisatrices de méthodes contraceptives modernes à l'horizon 2020. La réunion annuelle du PO est devenue une rencontre importante des acteurs de la SR/PF en Afrique de l'Ouest francophone, et permet ainsi chaque année, de célébrer, d'apprécier, et d'évaluer les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs du PO.

Les organisateurs

- Ministère de la Santé de la Guinée

<http://www.sante.gov.gn/index.php/fr/>

- Partenariat de Ouagadougou

<http://partenariatouaga.org/>

Les participants

Environ 350 participants sont attendus à cette 6^{ème} Réunion Annuelle à savoir :

- Des délégations des pays du PO (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et le Togo), constituées cette année de 13 personnes, y compris les représentants des gouvernements, des jeunes, des religieux, des journalistes et des OSCs.
- Des représentants des bailleurs de fonds y compris ceux du groupe clé des bailleurs du PO : Les fondations Bill & Melinda Gates, William et Flora Hewlett, le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères de la France, l'Agence française de Développement, UNFPA, USAID, le Canada, les Pays Bas.
- Les institutions régionales dont l'OOAS.
- Les partenaires techniques.
- Les parlementaires et maires.
- Les acteurs du secteur privé.

Le Partenariat de Ouagadougou

Le Partenariat de Ouagadougou a été lancé lors de la Conférence Régionale sur la Population, le Développement et la Planification Familiale tenue à Ouagadougou au Burkina Faso en février 2011 par les 9 gouvernements des pays francophones de l'Afrique de l'Ouest et leurs partenaires techniques et financiers pour accélérer les progrès dans l'utilisation des services de planification familiale au Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo.

Le Partenariat de Ouagadougou est basé sur deux principes. Il mise sur une meilleure coordination entre les bailleurs de fonds pour optimiser leurs soutiens aux pays et également sur une collaboration et coopération aux niveaux national et régional pour remédier au taux élevé des besoins non satisfaits en matière de planification familiale

L'objectif principal du Partenariat est d'atteindre au moins 2.2 millions d'utilisatrices additionnelles de méthodes de planification familiale dans les neuf pays concernés d'ici 2020. Cet objectif peut paraître faible à vue d'œil mais il est en réalité très ambitieux vu le contexte des pays caractérisé par les faibles taux de prévalence contraceptive, les barrières socioculturelles, les systèmes de santé déficients, un engagement politique timide et peu de financement.

L'ensemble des partenaires techniques et financiers soutiennent cette Initiative. Le groupe clé des partenaires est constitué de l'Agence Française de Développement (AFD), l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID), la Fondation Bill & Melinda Gates et la Fondation William et Flora Hewlett, le Ministère Français des Affaires Etrangères, le Fonds des Nations Unis pour la Population (UNFPA) et de l'Organisation Ouest Africaine pour la Santé (OOAS).

Contexte de création

En Afrique de l'Ouest, deux cent vingt-cinq (225) femmes meurent tous les jours en donnant la vie, et pour chaque femme qui meurt, il y a environ trente (30) autres qui souffrent d'infirmité. Ces taux de morbidité et de mortalité entraînent dans la sous-région près de cinq milliards de dollars de pertes de productivité.

Cette sous-région est également caractérisée par des taux de fécondité les plus élevés au monde avec une prévalence contraceptive très faible et un indice synthétique de fécondité extrêmement fort. Environ 25% des femmes mariées âgées de 15 à 49 ans, souhaitent espacer ou limiter les naissances mais n'utilisent pas de méthodes contraceptives modernes essentiellement du fait de l'inaccessibilité des services de planification familiale.

En Afrique de l'Ouest, comparativement aux pays anglophones et lusophones, les pays francophones présentent les plus forts taux de mortalité maternelle et infanto-juvénile, les plus forts indices de fécondité, les plus faibles taux de prévalence contraceptive

De plus, l'aide aux pays francophones de l'Afrique subsaharienne pour les interventions de PF reste très faible. Entre 1997 et 2007, cette aide est estimée à 0,86 dollars EU per capita comparée à 1,25 dollar EU per capita pour les pays anglophones et lusophones.

Historique de la Réunion Annuelle

À ce jour, le Partenariat de Ouagadougou a tenu cinq réunions annuelles. Chacune d'elles a marqué un tournant décisif pour la promotion de la Planification Familiale dans les pays membres. Après celle de décembre 2012 à Dakar, la deuxième Réunion Annuelle (RA) a eu lieu le 11 Novembre 2013 à Addis-Abeba, en Ethiopie. Cette réunion dans la capitale éthiopienne était axée sur les principaux défis qui attendaient le PO et comment assurer une bonne coordination aussi bien interne qu'externe. Les objectifs de la rencontre d'Addis-Abeba étaient de présenter les progrès et défis du Partenariat, d'échanger sur les activités à haut impact permettant d'accélérer la mise en œuvre des plans d'action. Mais aussi, de présenter les opportunités pour une meilleure sécurisation des produits, de discuter des stratégies de mobilisation de ressources et enfin d'identifier les actions nécessaires pour le renforcement du Partenariat. C'était aussi l'occasion d'établir les bonnes pratiques à suivre. Il en est ressorti que la délégation des tâches était primordiale afin d'optimiser les rôles des personnels de santé. Mais également de renforcer le partenariat Société Civile/ Gouvernement, à cause du rôle important de la Société Civile pour le repositionnement de la Planification Familiale dans les pays du PO. L'une des préoccupations majeures du PO évoquée à Addis-Abeba, était la mise en place d'initiatives afin de garantir la sécurisation et l'approvisionnement régulier en produits contraceptifs pour éviter les ruptures de stock. A l'issue de la RA d'Addis-Abeba, les

participants ont formulé des recommandations en direction des différentes parties prenantes du PO pour une meilleure coordination et pour des plans d'action.

La Conférence Internationale sur la PF qui a suivi la réunion annuelle d'Addis-Abeba a donné au PO un autre motif de satisfaction. En effet trois pays membres du PO ont déclaré leur engagement solennel à œuvrer au développement de la PF et à contribuer à l'atteinte des objectifs de FP2020. Ces pays (Bénin, Guinée et Mauritanie) s'ajoutent aux quatre (Burkina, Côte d'Ivoire, Niger et Sénégal) qui s'étaient engagés dans le même sens lors du lancement de FP2020 en Juillet 2012 à Londres. En Décembre 2014, les parties prenantes du PO se sont retrouvées à Paris pour la 3ème RA afin d'échanger sur les expériences des pays pour en tirer des enseignements. Ils ont présenté le partenariat à de potentiels bailleurs de fonds. Ils ont procédé, à l'identification des priorités du Partenariat pour l'année 2015 et à la présentation des progrès réalisés tout au long de l'année 2014.

La réunion annuelle de Paris a aussi été une étape marquante dans l'octroi de financement de la part des bailleurs. Ces derniers ont eu à confirmer leur engagement auprès des pays membres en augmentant de 36% les fonds alloués au PO. Il est ressorti des échanges à Paris que l'accent sera mis sur quatre aspects stratégiques que sont : l'accès aux services de Planification familiale (PF), la disponibilité et l'approvisionnement en produits de PF déjà au centre des préoccupations lors de la deuxième RA, la création de la demande en PF et la création d'un environnement favorable à la PF.

Après cette troisième RA de Paris, marquée par la détermination et les engagements des principaux acteurs du PO, les 9 pays membres se sont retrouvés avec leurs partenaires, du 9 au 11 décembre 2015, cette fois ci à Cotonou dans la capitale économique béninoise. Il faut dire que cette 4ème réunion revêtait une importance particulière au vu des nouveaux défis qui attendaient les parties prenantes du PO. En effet l'année 2015 marquait la fin des plans d'action de certains pays, mais aussi l'échéance de la phase « d'urgence d'agir » du PO. L'objectif de 1 million d'utilisatrices additionnelles de méthodes de PF avait été atteint et même dépassé avec 1,18 million d'utilisatrices additionnelles. A cause de ce bilan satisfaisant, le PO est entré dans une nouvelle étape. A savoir la phase d'accélération avec pour nouvel objectif 2,2 millions d'utilisatrices additionnelles d'ici 2020. Cette phase d'accélération 2016–2020 présente pour l'ensemble des pays et leurs partenaires, des enjeux importants, car en plus de l'objectif de 2,2 millions de femmes additionnelles utilisatrices de méthodes contraceptives modernes, les pays ont aussi décidé de procéder à la révision de leurs plans d'action en vue d'en faire des plans de deuxième génération, ce qui était déjà le cas du Burkina Faso et du Sénégal. Afin de faire un état des lieux du démarrage de la mise en œuvre de la phase d'accélération conformément aux engagements pris en décembre 2015 à Dakar et d'établir les bases des prochaines actions pour une meilleure accessibilité aux services de la planification familiale, le Partenariat de Ouagadougou a tenu sa 5ème Réunion Annuelle à Abidjan du 12 au 14 décembre 2016. Le thème retenu

était : « Promouvoir la contraception c'est garantir un meilleur avenir des jeunes ». En 2016, grâce à la délégation des tâches, les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest ont assisté à l'introduction des contraceptifs injectables au niveau communautaire. Ils ont augmenté leur allocation budgétaire pour l'achat des contraceptifs et contribué à une meilleure communication et documentation sur les progrès de la planification familiale. Les bailleurs ont convenu de se focaliser sur trois priorités au cours de l'année 2017, à savoir l'évaluation et la mise à jour des plans d'action, l'investissement de tous les bailleurs dans les plans des pays et le dialogue entre bailleurs et pays pour un meilleur alignement des interventions.

Etat des lieux de la Planification Familiale dans la région

- La phase d'accélération lancée depuis 2016, enregistre une progression relativement lente, ou en tout cas assez inégale dans la région, même si tous les pays enregistrent des progrès.
- Grâce aux efforts du partenariat, 5 275 000 femmes utilisent les méthodes de contraception moderne dans les 9 pays francophones de l'Afrique de l'Ouest.
- En 2017, les interventions du Partenariat de Ouagadougou ont permis d'enrôler 386.000 utilisatrices additionnelles et d'éviter 95.000 grossesses non désirées, 340 décès maternels et 32.000 avortements à risques.
- Depuis la mise en place du Partenariat de Ouagadougou en 2011, une réelle croissance se fait ressentir. Le Burkina-Faso qui enregistre actuellement un TPC de 23,3%, a dépassé son objectif de 2016 en atteignant 98 000 femmes additionnelles, devenant ainsi le plus grand contributeur d'utilisatrices additionnelles du PO l'année dernière. Le Sénégal, le deuxième pays après le Burkina-Faso avec un TPC de 22,25%, est le pays ayant enregistré la plus forte croissance depuis la mise en place du Partenariat soit 7,85%.
- Cette croissance du Burkina Faso, est notamment due à la forte volonté politique du chef de l'état burkinabé SEM Roch Kaboré et aux initiatives porteuses telles que les Journées du Djandioba de la Planification Familiale.

- Le Niger est l'un des pays du PO où les besoins en matière de contraception et de planification familiale sont les plus importants. C'est en effet le pays ayant le taux de fécondité le plus élevé au monde avec 7,6 enfants par femme. Cependant, les autorités nigériennes sont conscientes de la nécessité d'agir et se sont fixés l'ambitieux objectif d'atteindre un taux de prévalence contraceptive moderne de 50% d'ici 2020 pour les femmes mariées. Le Niger a d'ailleurs mis en place plusieurs initiatives porteuses qui ont été dupliquées dans les autres pays du partenariat tel que l'école des maris.
- La demande de planification familiale dans les pays est susceptible d'augmenter au cours des prochaines années, sachant que plus de personnes souhaitent avoir moins d'enfants et que plus de femmes et d'hommes sont en âge de procréer.

Les progrès réalisés par le PO et les pays membres au cours des six dernières années

- Accroissement du financement de la PF (Les financements par les partenaires techniques et financiers de la Planification Familiale en Afrique de l'Ouest, sont passés entre 2011 et 2015, de 80 millions à 100 millions de dollars U.S, avec 18% d'augmentation rien qu'entre 2014 et 2016. Les pays du Partenariat de Ouagadougou doivent également augmenter leur part du budget réservé au planning familial. Cependant, leur engagement à accorder 15% de leurs budgets nationaux à la santé est un bon début.)
- Mise-en œuvre des approches novatrices et interventions à haut impact
- Accessibilité et approvisionnement en produits contraceptifs (Ex : Sénégal : 96% de taux de disponibilité des produits contraceptifs dans les points de prestation de services grâce au IPM)
- Délégation des tâches en PF comme stratégie pour pallier le déficit des ressources humaines.

Communiqué de presse

6ème REUNION ANNUELLE DU PARTENARIAT DE OUAGADOUGOU

Pour diffusion immédiate Dakar, le 29 Novembre 2017 - Le Partenariat de Ouagadougou tiendra sa 6ème Réunion Annuelle à Conakry, Guinée du 12 au 14 Décembre prochain.

Né de la volonté commune de 9 pays de l'Afrique de l'Ouest Francophone et de différents partenaires techniques et financiers, le Partenariat a pour but d'accélérer les progrès dans l'utilisation des services de Planification Familiale (PF).

Depuis sa création, des progrès ont été notés dans l'accès aux moyens de contraception. Entre 2012 et 2016, le nombre de femmes sous méthodes contraceptives dans les pays du Partenariat est passé de 3.000.000 à 4.720.000, soit une augmentation de près de deux millions de femmes additionnelles. En 2016, le Partenariat de Ouagadougou est entré dans sa phase d'accélération qui prévoit d'atteindre 2.2M d'utilisatrices additionnelles d'ici 2020.

Afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre des plans d'action, les 9 pays membres du Partenariat de Ouagadougou ainsi que leurs partenaires se rencontrent chaque année depuis 2012 pour échanger sur leurs intérêts communs et partager les résultats et contraintes rencontrés.

A ce jour, le Partenariat a tenu cinq réunions annuelles. Chacune de ces réunions a marqué un tournant décisif pour la promotion de la Planification Familiale en Afrique de l'Ouest Francophone.

La 5ème Réunion Annuelle du Partenariat de Ouagadougou qui a eu lieu à Abidjan du 12 au 14 décembre 2016 a été une occasion de faire un état des lieux du démarrage de la mise en œuvre de la phase d'accélération conformément aux engagements pris en décembre 2015 à Dakar et d'établir les bases des prochaines actions pour une meilleure accessibilité aux services de la planification familiale. Le thème retenu était : « Promouvoir la contraception c'est garantir un meilleur avenir des jeunes ». Au cours de cette même année on recensait **4.720.000** de femmes utilisatrices de méthodes de contraception moderne dans les 9 pays francophones de l'Afrique de l'Ouest. Ceci représente une croissance de **1.306.000** d'utilisatrices additionnelles de méthodes modernes depuis 2011.

Cette année, Conakry abritera du 12 au 14 décembre, la 6ème réunion annuelle du Partenariat de Ouagadougou. Le thème fédérateur retenu sur une base participative est : **Autonomisation de la Femme et la Révolution Contraceptive**. Ce thème central présente plusieurs enjeux importants pour le PO. Tout d'abord, celui de l'amélioration du statut de la femme et par ricochet sa santé, car la PF contribue de 30% à la réduction de la mortalité maternelle. Ensuite, celui de la liberté de choix, car le développement est un processus d'expansion des libertés qui doit profiter à tous, hommes et femmes (Sen,

2009). Et enfin, celui économique qui reconnaît que l'autonomisation de la femme est un atout pour le développement économique.

Environ 350 personnes participeront à cette réunion parmi lesquelles des délégations des pays du PO constituées des représentants des gouvernements, des jeunes, des religieux, des journalistes et des OSCs, des représentants des bailleurs de fonds, institutions régionales, des partenaires techniques, des parlementaires et maires, et des acteurs du secteur privé.

Cette 6ème réunion annuelle sera à nouveau l'occasion pour ces divers participants, membres du PO de faire un bilan sur les progrès réalisés durant l'année 2017, de répondre aux questionnements soulevés l'an dernier à Abidjan, de discuter des défis communs comme l'effectivité du partenariat et de la coordination au niveau national et régional, les échanges entre pays, la mise en œuvre des initiatives à hauts impacts visant à soutenir les plans d'action nationaux, et de s'accorder sur les perspectives de l'année 2018 afin de consolider les acquis du PO et améliorer la tendance progressive vers l'atteinte de l'objectif de 2020.

A propos du Partenariat de Ouagadougou

Le Partenariat de Ouagadougou a été lancé en février 2011, lors de la Conférence régionale sur la Population, le Développement et la Planification Familiale : l'urgence d'agir, qui s'était tenue dans la capitale du Burkina Faso. Il mise sur l'engagement des gouvernements, une meilleure coordination entre les bailleurs de

fonds pour optimiser leurs soutiens aux pays, une accélération de la mise en œuvre des interventions à haut impact et également sur une collaboration et coopération aux plans national et régional pour remédier au taux élevé des besoins non satisfaits en matière de planification familiale. Le Partenariat de Ouagadougou compte neuf pays membres : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo.

Contact Presse

Marie Ba, Chargée du Plaidoyer et des Relations Externes

Tel: (221) 33 869 70 29

Email: mba@intrahealth.org

Interviews de quelques parties prenantes



Ibrahim Souley

*Directeur Général de la Santé de la
Reproduction, MSP Niger*

Qu'est-ce que l'autonomisation de la femme selon vous ?

Je pense il faut situer le contexte sociétal régissant le rapport homme/femme avant de définir l'autonomisation de la femme. Au Niger l'éducation inculquée aux gens dès le bas âge est ségrégative et met l'homme au-dessus de la femme. Les hommes sont modelés à afficher et jouir de leur supériorité et les femmes à accepter leur infériorité en se soumettant aux prises de décision des hommes. Les rapports hommes/femmes sont construits sur la perception de sexe fort et de sexe faible. Les conséquences les plus remarquables qui en résultent sont : la division sexuelle du travail, le pouvoir décisionnel des hommes même sur les questions relatives à la santé de la femme. La gestion des biens familiaux par les hommes y compris ceux produits par les femmes etc. Les inégalités entre les hommes et les femmes constituent dans notre société un frein :

- à la promotion des droits humains ;
- à la réduction de la pauvreté ;
- à la croissance économique et au développement durable.

Dans un tel contexte, vous conviendrez avec la politique du Gouvernement nigérien qui vise l'autonomisation des femmes à travers la Politique Nationale de Genre, pour bâtir, avec tous les acteurs, une société sans discrimination où les hommes et les femmes, les filles et les garçons ont les mêmes chances de participer au développement et de jouir des bénéfices de sa croissance.

Cette Politique a pour but de contribuer à la réalisation de l'équité et de l'égal accès des hommes et des femmes.

Qu'est-ce que la révolution contraceptive pour vous, et quelles stratégies mettre en place pour qu'elle soit effective en Afrique de l'Ouest?

La définition de la révolution contraceptive est assez universelle. Elle consiste en une utilisation substantielle de la méthode de contraception par les femmes. Pour parler de la révolution contraceptive, le taux d'utilisation de la contraception moderne doit se situer entre 60 à 80% des femmes. Autrement dit, 60 à 80% des femmes maîtrisent leur vie sexuelle et reproductive.

Au Niger nous sommes très loin de cette réalité. Les vrais chiffres de l'utilisation des méthodes contraceptives sont ceux obtenus à partir des EDS (Enquêtes Démographiques et Santé). La dernière EDS de 2012, a révélé que le Niger à un

taux de 12,3% et même avec l'évaluation des OMD en 2015 le Niger était resté quasi statique à 13,1%.

Selon le scénario actuel, nous avons une progression maximale de 0,5 point par an et si cette tendance devrait se poursuivre, le Niger ne connaîtra sa révolution contraceptive que dans 90 ans c'est-à-dire en 2117.

En suivant l'histoire des économies mondiales, il est assez clair qu'il n'y aura pas d'émergence sans transition démographique et cela n'arrivera jamais sans révolution contraceptive. Pour l'effectivité de la révolution contraceptive en Afrique de l'Ouest, il est nécessaire de saisir l'opportunité du projet SWEDD actuellement en cours de mise en œuvre et saluer toute la volonté politique et tout l'espoir que fonde le président de la République son Excellence Mahamadou Issoufou sur ce projet. A titre d'illustration, le dernier ancrage institutionnel du projet SWEDD qui quitte le Ministère de la Population pour la primature dans le but de fédérer l'ensemble des Ministères porteurs de projets à des actions potentialisatrices pour des résultats probants.

Mais pour avis personnel la meilleure stratégie pour aboutir à cette révolution est le changement de paradigme. Dans aucun pays émergent ou encore développé la moyenne du nombre d'enfants par femme ne dépasse quatre. L'espacement des naissances ne nous conduira pas à des tels résultats. Il nous faut briser nos valeurs socioculturelles néfastes pour la santé reproductive, et un fort engagement politique pour y arriver.

En quoi la contraception contribue-t-elle à autonomiser les femmes?

Le simple fait que la femme utilise la contraception et décide du nombre d'enfants qu'elle désire est une avancée significative à l'autonomisation de la femme. Le plus souvent le poids des grossesses assez rapprochées, avec souvent des états morbides, la charge relative à l'éducation de nombreux enfants ou la recherche de leur subsistance empêchent les femmes de s'impliquer dans les vraies actions de développement de leur nation et dans les instances de prise de décision.



Aliou Diop

Coordinateur de la coalition des OSC de la Mauritanie pour la PF

Qu'est-ce que l'autonomisation de la femme selon vous ?

L'autonomisation de la femme, c'est permettre la pleine participation de la femme à la vie sociale et économique dans tous les secteurs de la vie. Cette autonomisation passe par sa capacité à opérer les décisions qui impactent sa vie et conditionnent la réalisation de son plein potentiel.

Qu'est-ce que la révolution contraceptive pour vous, et quelles stratégies mettre en place pour qu'elle soit effective en Afrique de l'Ouest?

La révolution contraceptive est le synonyme de la sécurisation des produits de la contraception. En fait, nous pouvons parler de révolution contraceptive quand les méthodes de contraception sont disponibles partout et pour toutes les catégories de la population.

Pour arriver à ce niveau en Afrique de l'Ouest, plusieurs stratégies s'imposent :

- Créer un large mouvement qui travaille sur l'amélioration de l'environnement social et juridique. Les leaders communautaires y compris les grandes mères doivent jouer un rôle décisif dans cette stratégie;
- Renforcer l'offre de services, et la délégation des tâches pour améliorer la couverture et permettre d'atteindre le dernier kilomètre;
- Renforcer le rôle et la collaboration de la société civile pour le changement des mentalités et la création de la demande.

En quoi la contraception contribue-t-elle à autonomiser les femmes ?

La contraception permet à la femme de disposer de plus de temps pour sa formation, ses activités professionnelles et génératrices de revenus, mais surtout d'améliorer sa santé et celui de ces enfants.

Une femme en bonne santé et active peut surmonter les obstacles qui entravent la réalisation de son plein potentiel. La contraception contribue donc pour cette raison à rendre la femme plus autonome et débarrassée des pesanteurs sociales.



Adriana Domagala

*Conseillère en Santé Sexuelle et
Reproductive au Ministère des Affaires
Étrangères et du Développement
International*

Qu'est-ce que l'autonomisation de la femme selon vous?

Autonomiser les femmes implique leur donner tous les outils nécessaires à ce qu'elles puissent contribuer, au même titre que les hommes, aux sphères sociale, politique et économique de leurs communautés et de ce fait au développement de leurs pays. Inévitablement, l'autonomisation des femmes requiert d'avoir un pouvoir décisionnel partagé entre les femmes et les hommes.

Qu'est-ce que la révolution contraceptive pour vous, et quelles stratégies mettre en place pour qu'elle soit effective en Afrique de l'Ouest?

En France, le droit à la contraception, qui fêtera son 50^{ème} anniversaire le 28 décembre 2017, a formalisé les

revendications d'un large mouvement de la société, qui estimait que chaque individu devrait avoir le droit de disposer librement de son corps et avoir des enfants de manière lucide, lorsqu'il ou elle le désire. Ce fût une réelle révolution, car jusqu'alors on ne pouvait pas choisir conjointement la taille de sa famille et la fréquence des naissances. L'accès à la contraception, en Afrique comme en Europe, doit toutefois s'accompagner de la mise à disposition d'informations sur la gamme contraceptive. L'éducation à la sexualité doit quant à elle permettre aux jeunes d'adopter des comportements responsables, de ne pas s'exposer aux infections sexuellement transmissibles et au VIH, et d'éviter les grossesses précoces.

En quoi la contraception contribue-t-elle à autonomiser les femmes?

Autonomiser les femmes constitue à leur donner le plein pouvoir décisionnel pour contribuer à une prospérité partagée. Il sous-tend du même coup de leur donner la capacité de choisir par elles-mêmes, de manière éclairée, de procréer, et le cas échéant, le nombre et l'espacement des naissances. La contraception est donc essentielle à l'autonomisation des femmes, en ceci qu'elle leur permet de disposer de leur corps, droit fondamental et socle essentiel pour décider de leur propre futur, et aussi de celui de leur famille.



Marius De Jong

Secrétaire/Conseiller Santé à l'Ambassade des Pays Bas

Qu'est-ce que l'autonomisation de la femme selon vous?

Une femme autonomisée est une femme qui a la capacité, les moyens et la liberté de prendre des décisions concernant sa vie. Bien sûr elle peut prendre des décisions et ou entreprendre quelque chose avec d'autres, mais elle est libre de décider et capable de participer dans la prise de décisions.

Qu'est-ce que la révolution contraceptive pour vous, et quelles stratégies mettre en place pour qu'elle soit effective en Afrique de l'Ouest?

La révolution contraceptive est un changement social dans le cadre des réflexions sur la santé de reproduction et la santé sexuelle, surtout en ce qui concerne les femmes. La sexualité/ les rapports sexuels/le plaisir sexuel sont séparés de la reproduction et la reproduction est devenu une chose largement contrôlée par la femme. Les enfants restent encore un don de Dieu. Un vrai don et pas une charge/obligation. Grâce à la contraception, on décide avoir le nombre d'enfants qu'on veut et auxquels on peut donner les soins nécessaires pour qu'ils puissent bien grandir, tel que Dieu le veut (bonne

santé, bonne éducation, nourriture suffisante etc.) et auxquels ils ont droit.

En quoi la contraception contribue-t-elle à autonomiser les femmes?

La contraception offre la possibilité à la femme de décider du nombre d'enfants qu'elle veut mettre au monde et du moment. Ainsi elle pourra mieux organiser sa vie (éducation, travail, entreprise, mariage...) et être aussi plus indépendante des exigences reproductives de son partenaire /mari. Cela ne veut pas dire que dans un bon mariage il n'y a pas de dialogue sur la 'reproduction' du couple (nombre, moment des enfants) mais la femme aura la décision finale.



Anne Thiéba

*Ambassadrice de la Planification Familiale
au Burkina Faso*

Qu'est-ce que l'autonomisation de la femme selon vous?

À mon avis, il n'y a pas de définition ou de compréhension facile de l'autonomisation. Il est plus facile de donner des exemples d'autonomisation que de définir le concept. Cela signifie l'estime de soi mais aussi l'autonomie. À mon avis, l'autonomisation des

femmes repose sur leur auto-émancipation et le pouvoir qu'elles ont de développer la confiance en elle et de faire des choix de vie positifs. Mais l'autonomisation peut également être activée, facilitée et renforcée par des politiques, des interventions et des actions qui créent des opportunités et un environnement où les femmes contrôlent leur propre vie et sont capables d'exercer leurs droits et de participer aux prises de décisions concernant leur santé et bien-être. Il s'agit également d'opportunités de création d'emplois significatifs, de génération de revenus, d'éducation, d'engagement politique, de droits fonciers et successoraux, etc.

Qu'est-ce que la révolution contraceptive pour vous, et quelles stratégies mettre en place pour elle soit efficace en Afrique de l'Ouest?

La révolution contraceptive a commencé avec l'introduction de méthodes modernes de contraception qui ont transformé la santé sexuelle et reproductive des femmes. Les programmes de planification familiale, combinés à l'information, ont contribué à abaisser les taux de fécondité et à gérer la croissance démographique dans de nombreuses régions du monde. En outre, l'utilisation accrue de contraceptifs dans les pays les plus pauvres a réduit le nombre de décès maternels, de grossesses non désirées et d'avortements pratiqués dans de mauvaises conditions et a contribué à changer le statut des femmes dans de nombreuses sociétés.

La révolution ne s'est pas produite à partir d'un seul événement mais a traversé des étapes de changement d'attitude envers la fertilité, la régulation des naissances et des changements dans l'accès à la contraception dans des contextes et cadres variés. Dans le passé, les options de contrôle des naissances se limitaient aux méthodes traditionnelles telles que les avortements, l'abstinence, le sevrage et l'allaitement maternel. L'attention s'est ensuite portée sur les méthodes de barrière telles que les préservatifs, les diaphragmes, les capes cervicales et les spermicides.

Mais pour beaucoup, le tournant de la contraception est venu avec l'introduction de la pilule contraceptive moderne dans les années 1960.

Cela a été suivi par des techniques contraceptives hormonales, y compris des injections - DepoProvera et des implants tels que Norplant. D'autres améliorations ont introduit des patchs et des DIU plus sûrs. Au cours des dernières années, nous avons eu accès à des méthodes contraceptives telles que la contraception d'urgence et d'autres méthodes contraceptives à long terme plus sûres, réversibles et de meilleure qualité.

Comme la science et la technologie élargissent la gamme des choix en matière de contraception, les principaux défis consistent maintenant à informer sur les méthodes contraceptives, favoriser l'accès continu, la disponibilité et l'accessibilité des méthodes contraceptives à toutes les femmes et filles si nécessaire. En Afrique de l'Ouest, des acteurs tels que le Partenariat de Ouagadougou ont réuni des parties prenantes clés tels que les

gouvernements, les donateurs, les acteurs de la société civile et le secteur privé de neuf pays de la région pour travailler ensemble à améliorer la planification familiale et la santé.

À mon avis, les stratégies qui doivent être mises en place ou renforcées dans la région de l'Afrique de l'Ouest comprennent:

- Un environnement politique favorable dans lequel les gouvernements des pays et les partenaires clés s'engagent à consacrer des budgets aux initiatives visant à repositionner la planification familiale en tant qu'outil clé de développement. Les gouvernements devraient également assumer une plus grande responsabilité dans l'éducation et garantir les droits des femmes et des filles en matière de santé sexuelle et reproductive. Les facteurs d'importance égale comprennent l'augmentation des ressources allouées aux programmes de santé maternelle et infantile qui sont à leur tour liés aux services de contraception et à l'application de la législation sur les mariages précoces et forcés.
- Assurer de multiples canaux de distribution pour une gamme de produits de contraception qui répondent aux besoins et aux préférences des femmes et des jeunes filles. Il est également nécessaire de saisir les opportunités pour étendre et augmenter les services de PF en améliorant les structures de santé existantes pour fournir des services de planification familiale de qualité, même dans les zones rurales reculées. En outre, davantage de personnel de santé peut être formé et la

délégation des tâches peut être renforcé, tout en intégrant la planification familiale dans les soins post-partum, post-avortement, etc., afin de faire bon usage des ressources limitées.

- Les décisions stratégiques, les programmes et investissements des bailleurs doivent être éclairés par des systèmes appropriés de suivi et d'évaluation et des données collectées sur l'efficacité des programmes et les coûts nécessaires pour fournir des services de contraception et de planification familiale. Ce processus doit également inclure la recherche fondée sur des preuves pour comprendre ce qui fonctionne, les critères d'utilisation et la sécurité des produits contraceptifs.
- S'engager avec la société civile, les partenaires du secteur privé, les leaders religieux et communautaires ainsi que les jeunes afin qu'ils puissent jouer leur rôle dans l'amélioration de l'accès aux méthodes contraceptives et l'atteinte des objectifs FP2020 tout en tenant compte des obstacles locaux.

En quoi la contraception contribue-t-elle à autonomiser les femmes?

Il existe différentes manières d'envisager l'autonomisation des femmes et leur accès et utilisation de la contraception. Cependant, relativement peu de recherches ont été menées pour lier l'utilisation de la contraception à l'autonomisation des femmes et des filles en Afrique de l'Ouest.

À mon avis, la contraception et l'autonomisation peuvent être simplement considérées du point de vue que l'information, l'accès à, et la liberté d'utiliser la contraception en soi constituent une

forme d'autonomisation. Ceci peut augmenter le pouvoir qu'ont les femmes sur leur corps et les aider à améliorer leur santé et celle de leurs enfants.

Les responsabilités découlant d'une grossesse, d'une naissance marquent souvent une interruption ou la fin de toute activité économique et de l'autonomie financière relative de nombreuses femmes dans les pays pauvres. La disponibilité des services de planification familiale, l'accès et l'utilisation d'une contraception appropriée changent potentiellement la façon dont les femmes prennent des décisions concernant l'espacement et le moment d'avoir des enfants et comment elles négocient les conditions de leur santé reproductive et bien-être. Les femmes dans ce sens sont plus susceptibles d'avoir du temps et des ressources pour d'autres activités productives.

La promotion de l'utilisation des services de planification familiale en tant qu'instrument d'autonomisation nécessite toutefois de prêter attention au rôle des hommes dans la prise de décision et de trouver des mesures efficaces pour s'attaquer aux obstacles et faire des maris et partenaires, des facilitateurs.



Dr Laurent Aholofon ASSOGBA

Directeur Général Adjoint de l'OOAS

Qu'est-ce que l'autonomisation de la femme selon vous?

C'est l'ensemble des conditions socio-économiques qui permettent à la femme d'acquérir sa propre autonomie, de s'épanouir et d'assumer sa pleine responsabilité dans tous les domaines de la vie.

Accroître l'autonomisation économique des femmes, c'est favoriser leur accès aux ressources et outils économiques, notamment à l'emploi, aux services financiers, aux biens fonciers, à la formation.

Pour que cette autonomisation s'opère il faudra des critères bien définis.

1. Avoir une direction favorable à l'égalité des sexes au plus haut niveau des entreprises
2. Traiter tous les hommes et les femmes de manière équitable au travail en respectant et en appuyant les droits de l'homme et la non-discrimination
3. Garantir la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs des deux sexes

4. Promouvoir l'éducation, la formation et le développement professionnel des femmes
5. Mettre en œuvre des pratiques permettant d'autonomiser les femmes au niveau du développement des entreprises, de la chaîne logistique et du marketing
6. Promouvoir l'égalité grâce à des initiatives communautaires et à la mobilisation
7. Faveur de l'égalité des sexes

En effet la plupart des pays africains ont ratifié bon nombre de politiques et cadres nationaux et internationaux relatifs à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes de 1979 et le Programme d'action de Beijing de 1995. En outre, les pays africains représentent un tiers des pays disposant d'un plan d'action national conçu pour mettre en œuvre la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité. Enfin, l'Union Africaine dispose d'une plateforme institutionnalisée pour la promotion des femmes qui a pour responsabilité de transformer les politiques en actes concrets.

L'Afrique pourra atteindre les objectifs concernant l'autonomisation des femmes si les politiques actuelles sont appliquées, ce qui exige un changement des mentalités et l'affectation de plus de ressources.

Qu'est-ce que la révolution contraceptive pour vous, et quelles stratégies mettre en place pour qu'elle soit effective en Afrique de l'Ouest?

C'est quand la planification familiale (l'espacement des Naissances) atteint son plein régime c'est-à-dire lorsque la proportion des femmes âgées de 15 à 45 ans utilisant les méthodes hormonales de contraception avoisinera les 100%, ce qui visiblement n'est pas le cas en Afrique de l'Ouest.

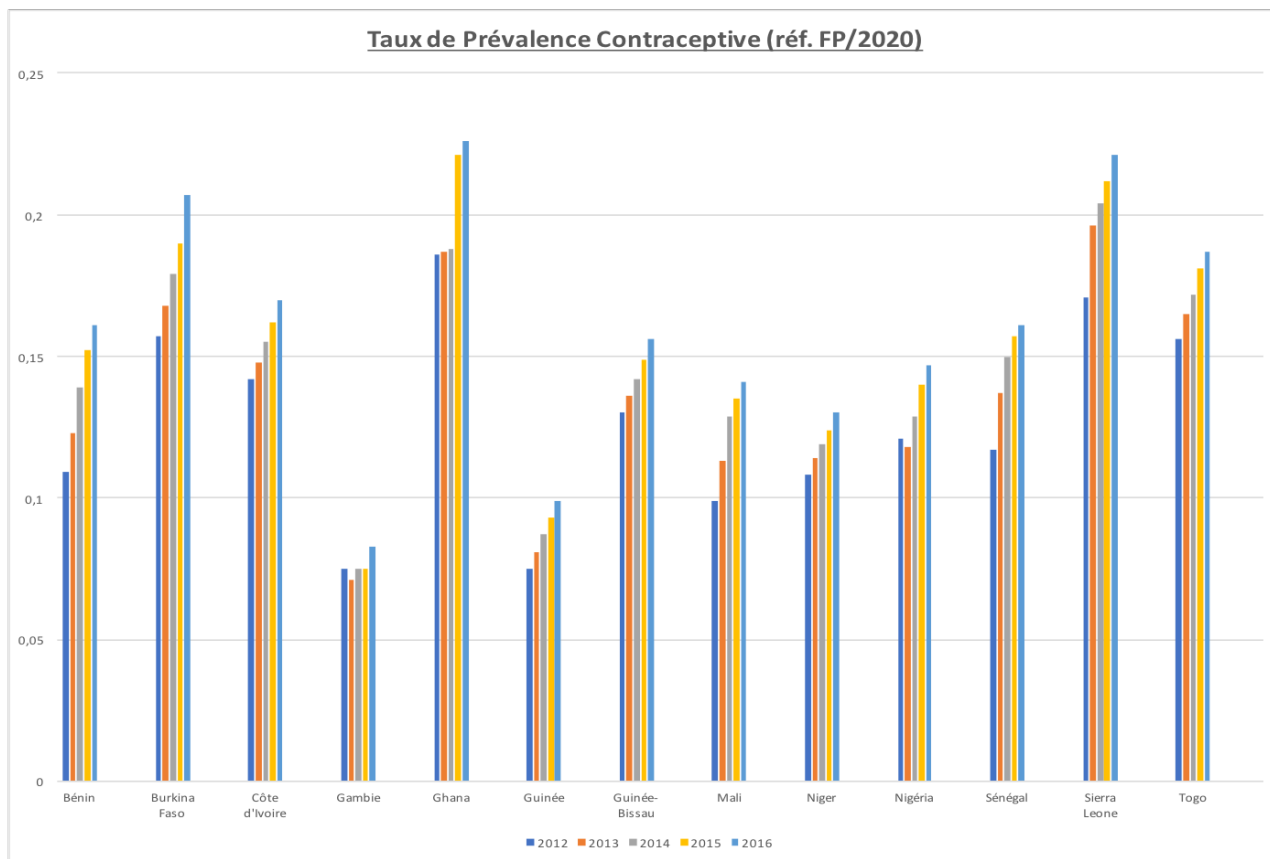
Cependant le niveau de la fécondité et celui de la croissance démographique dépendent d'un ensemble assez complexe de facteurs biologiques, sociaux et culturels.

La Planification Familiale joue un rôle déterminant, elle s'inscrit dans le cadre plus vaste du mouvement de libération des femmes car la maîtrise de la planification familiale est un élément essentiel de la liberté personnelle de la Femme.

Depuis des temps la contraception a été considérée dans bon nombre de milieux comme un sujet tabou, ne pouvant pas être abordé et traité comme de vulgaires sujets de dissertation mais de plus en plus les conditions socio-économiques et démographiques ont amené les professionnels et les décideurs à s'y pencher pour que cette contraception devienne un levier de développement.

Dans ce cadre, le recul de la fécondité dû à la maîtrise des méthodes contraceptives dans les pays développés et les pays en voie de développement constitue en soi une révolution contraceptive.

La contraception est déjà effective en Afrique de l'Ouest en témoignent les statistiques même si on est bien loin des 100% pour que l'on parle de révolution contraceptive.



La problématique actuelle est de pouvoir non seulement maintenir ces taux mais les accroître dans les 15 pays de la CEDEAO ce qui a justifié la création du partenariat de Ouagadougou faisant suite aux études sur les dividendes démographiques des pays qui ont montré clairement que les pays francophones sont loin du compte.

Pour y arriver des stratégies sont définies et qui donnent des résultats tout de même rassurants si les tendances se maintiennent.

- Le premier levier pour optimiser la révolution contraceptive est l'indispensabilité de la volonté politique des Gouvernants en faveur de la planification familiale. En effet sans cette volonté politique toute autre stratégie serait vouée à l'échec.
- Accentuer et maintenir le plaidoyer auprès des leaders d'opinion en faveur de de la planification familiale
- Accorder plus de crédit à l'éducation et à l'alphabétisation des filles et garçons et des femmes dans les villes et campagnes en insistant sur toutes les informations ayant trait à la contraception pour des choix éclairés.
- Faire évoluer la notion de l'égalité des sexes et le statut de la femme dans nos sociétés pour que chaque être puisse disposer librement de son corps comme il entend, sans récrimination aucune.
- Mettre en œuvre des pratiques permettant d'autonomiser les femmes
- Etc....

En quoi la contraception contribue-t-elle à autonomiser les femmes?

En pratiquant une contraception de façon responsable sans contrainte aucune, la femme est en mesure de déterminer avec son conjoint le nombre d'enfants en fonction des ressources disponibles au sein du foyer pour mieux élever les enfants et leur assurer un avenir sûr.

Les exigences liées aux grossesses multiples et aux naissances rapprochées et non contrôlées privent la femme de toute autre activité économique pouvant lui permettre de subvenir à ses besoins et apporter sa contribution financière au foyer alors que les divers documents traitant de l'économie dans le monde mettent l'accent sur le rôle primordial que jouent les femmes dans cette économie.

En effet les femmes contribuent de manière significative à la survie économique de leur communauté et à la croissance de leur pays en accomplissant un large éventail d'emplois et d'activités dans des secteurs peu valorisés (travaux domestiques, économie informelle...).

Alors que les femmes effectuent 66 % du travail mondial et produisent 50 % de la nourriture mondiale, elles ne perçoivent que 10 % des revenus. Elles représentent 70 % des plus pauvres du monde et cette contraception contrôlée permettra de diminuer la surcharge familiale et donner plus d'indépendance sociale et économique aux femmes.

Messages clés

- Garantir aux femmes l'accès à des produits et à des services complets de planification familiale, parmi lesquels un choix varié de moyens de contraception modernes.
- Faire évoluer les normes sociales et de genre à travers les programmes d'éducation à la santé sensibles à la notion de genre.
- Accroître le montant et la fiabilité des financements alloués à la promotion de l'égalité homme-femme et de la planification familiale
- Améliorer la visibilité et l'accessibilité des programmes et des structures de santé reproductive pour les femmes
- Éliminer toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation
- Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine
- Mettre en place des systèmes de santé garantissant l'accès des femmes à des services de santé maternelle et reproductive pour leur autonomisation
- Éliminer les barrières légales à l'accès des femmes et des adolescentes aux services de planification familiale.
- Mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles

- Offrir gratuitement les méthodes contraceptives modernes aux adolescentes et femmes afin d'accroître leur perspective de réussite à court et long terme
- Eliminer les postulats stéréotypés sur les femmes et le marché du travail qui engendrent une ségrégation professionnelle et des écarts de salaire entre les sexes. Les femmes autant que les hommes, constituent un soutien pour leurs familles.
- Attirer l'attention sur les discriminations entre les sexes pour mobiliser un soutien

Encore plus d'informations

6ème Réunion Annuelle du Partenariat de Ouagadougou

Site Web: <http://ra2017.partenariatouaga.org>

Hashtag: #RAPO17 #FemmeAutonome

Partenariat de Ouagadougou

Site Web: <https://partenariatouaga.org>

Facebook: Partenariat de Ouagadougou

Twitter: [@POuagaPF](https://twitter.com/POuagaPF)

Adresse: Unité de Coordination Partenariat de Ouagadougou

Cité Keur Gorgui, Immeuble El Hadji Bara Fall

Lot R73 à côté du siège de la SONATEL 5ème Etage

BP 5328 Dakar Fann | Téléphone : +221 33 869 74 79